
FICHE DE POSTE

Titre	Econome diocésain.
Rend compte à	L'évêque, régulièrement, son Conseil diocésain pour les affaires économiques (CDAE), ainsi que le Conseil d'administration de l'Association diocésaine (CA).
Collaborateurs	Selon la taille du diocèse, leur nombre et leur qualité peuvent varier.
Mission	<p>L'économe diocésain est appelé par l'évêque pour une mission confiée de 5 ans, renouvelable à la discrétion de l'évêque et de ses conseils. Même si le droit canonique ouvre la possibilité de mandats multiples, il apparaît raisonnable de ne pas dépasser deux mandats consécutifs de 5 ans dans un même diocèse.</p> <p>Doté d'une compétence canonique propre, l'économe diocésain a pour mission d'administrer les biens et les ressources de l'Eglise diocésaine, et de veiller à la cohérence entre choix pastoraux et moyens économiques.</p> <p>Il dirige et organise le travail de l'économat qui s'acquitte des tâches exécutives.</p> <p>L'économe diocésain et ses collaborateurs doivent toujours être en mesure d'assumer cinq grandes fonctions :</p> <ul style="list-style-type: none">- Développement des ressources ;- Gestion prospective des finances, administration, comptabilité, placements, fiscalité ;- Gestion des ressources humaines ;- Gestion courante et prospective de l'immobilier ;- Gestion de la dimension juridique, transverse de tout ce qui précède. <p>Pour ce faire, le Conseil d'administration de l'Association diocésaine lui aura donné, dès sa prise de fonction, les pouvoirs nécessaires.</p> <p>L'économe diocésain met ses compétences et son action au service des finalités pastorales du diocèse. Le diocèse de Rouen a institué un comité économique mensuel où siègent, outre l'archevêque, les vicaires général et épiscopaux (point de vue pastoral) et deux membres du CDAE avec l'économe (point de vue économique) pour articuler les deux domaines.</p>

Il a le souci de la lisibilité et de la crédibilité de l'Eglise locale à travers la gestion de ses affaires temporelles, ainsi que de la pérennité financière du diocèse.

Il intègre sa mission dans l'environnement juridique du droit public, du droit de l'Eglise et des droits particuliers.

Il a le souci de prévoir les moyens de rendre compte aux chrétiens du diocèse de la gestion des affaires économiques, et de penser l'information et la formation dans ces domaines.

Il est en contact fréquent avec les curés, les équipes pastorales, les comptables et trésoriers de paroisse, les conseils paroissiaux pour les affaires économiques, auxquels il apporte conseil, expertise et formation.

Il met en place des procédures, garantes des bonnes pratiques du diocèse. Il les diffuse et s'assure de leur efficacité.

Il porte le souci de la vie matérielle des prêtres.

Il est responsable de la qualité de la gestion des hommes et des femmes travaillant au service du diocèse (laïcs salariés et bénévoles). Il lui incombe de mettre en place la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (embauches, évolutions, fins de mission, formation continue).

Il assume les responsabilités d'employeur, de par la délégation qui lui est donnée par le Conseil d'administration de l'Association diocésaine.

Il prend en compte les orientations ou les décisions données par la Conférence des Evêques.

Il participe à la réflexion provinciale et nationale des économistes et aux travaux conduits en commun (réunions de province, session nationale, groupes de travail, ...).

Il vit sa responsabilité en lien étroit avec son implication dans la vie de l'Eglise locale.

Lieu de travail

L'archevêché. Néanmoins, l'économiste diocésain est fréquemment en déplacement « sur le terrain ».

Formation

Formation supérieure en université, école d'ingénieur ou école de management.

Expériences professionnelles

Expériences intéressantes préparant à la fonction d'économiste :

- Direction et animation d'organisme social ou de solidarité.
- Encadrement à un niveau de direction.
- Gestion d'organisations multi-établissements.
- Gestion immobilière ou financière, en particulier dans les domaines comptables et budgétaires.
- Direction des ressources humaines (en petites ou moyennes entreprises).
- Direction juridique polyvalente.

Rémunération Selon la formation et l'expérience du candidat.

Contact Cabinet Credey Consultants
10, Rue de Castiglione
75001 PARIS
Tél : 01-55-04-82-82
Recrutement suivi par M. Paul de BENGY :
p.debengy@credey.com